

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux Trois-Ilets, le mercredi 14
décembre 2022

Le Sanctuaire Agoa dévoile sa nouvelle feuille de route pour la protection des cétacés

Le 13 décembre 2022, la Conférence des Acteurs du Sanctuaire Agoa a tenu sa première séance depuis 2019 et validé son nouveau plan de gestion à 15 ans.

Ce 13 décembre 2022, l'instance de gouvernance du Sanctuaire Agoa, la Conférence des Acteurs, appelée précédemment conseil de gestion, s'est réunie en Guadeloupe, afin de valider les grandes stratégies du plan de gestion 2023-2037 élaborées par les équipes du Sanctuaire Agoa, à la suite des propositions formulées lors des ateliers de concertation de 2022, par les acteurs de la protection des mammifères marins des quatre îles qui composent le Sanctuaire.

Présents sur place et en distanciel, 25 membres représentant les collectivités territoriales, l'État, les aires marines protégées de la zone, les partenaires de la région Caraïbe, le conseil scientifique du Sanctuaire, les professionnels du milieu maritime, les acteurs de la promotion touristique ainsi que les associations engagées pour les mammifères marins, se sont prononcés sur **plus de 100 mesures de gestion**.

8 grandes stratégies pour protéger les cétacés des Antilles et de la Caraïbe

Dans la continuité du premier plan de gestion 2012-2017, le nouveau plan stratégique à 15 ans du Sanctuaire Agoa détaille un programme opérationnel ambitieux.

Les membres de la Conférence des Acteurs ont pu échanger sur les huit grandes stratégies centrales du plan de gestion, portant sur les risques de collisions avec les animaux, l'impact des contaminants et polluants ainsi que de la pollution acoustique, les interactions avec la pêche professionnelle, l'activité de whale watching, les pratiques de chasse des cétacés dans la région, l'approfondissement de la connaissance des espèces et le renforcement de la coopération internationale.

Entre retours d'expérience et partage de bonnes pratiques, la pluralité des visions des membres a permis d'enrichir le plan de gestion, notamment sur les thématiques de la médiation scientifique avec les différents usagers de la mer et de la nécessaire concertation avec les États de la Caraïbe. Les grands axes de la stratégie de communication 2023-2024 du Sanctuaire Agoa ont également été présentés aux participants.



Conférence des Acteurs du Sanctuaire Agoa.
© A. Escarguel / Office français de la biodiversité

Les membres présents à la Conférence des Acteurs du 13 décembre se sont par ailleurs accordés sur un principe de **présidence tournante entre les quatre territoires du Sanctuaire Agoa**. La présidence de la Conférence des Acteurs sera ainsi assurée alternativement par un ou une représentante d'une des quatre collectivités territoriales pour deux ans. La nomination du ou de la première présidente sera prochainement actée et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Pourquoi protéger les cétacés ?

Au-delà des dauphins régulièrement observés dans les eaux des Antilles françaises, des orques, des pseudorques, des cachalots, des globicéphales et des baleines fréquentent également le Sanctuaire Agoa. **Nous cohabitons ainsi avec plus de vingt espèces de cétacés, soit près d'1/3 des espèces mondiales.** En participant au maintien de l'équilibre des écosystèmes marins, dont nous dépendons, les cétacés jouent un rôle écologique majeur. Il est donc essentiel de les protéger. Aux Antilles françaises, deux espèces de cétacés sont considérées comme menacées : la baleine à bosse, classée au statut « Vulnérable », et le grand cachalot, qui atteint le seuil « En danger » de la liste rouge de l'UICN.

L'équipe du Sanctuaire Agoa, aire marine protégée couvrant toutes les eaux des Antilles françaises et très active au niveau régional caribéen, œuvre depuis plus de 10 ans à la protection des mammifères marins des Antilles.

Pour aller plus loin

Le plan de gestion 2023-2037 du Sanctuaire Agoa sera finalisé en 2023. Le précédent plan de gestion 2012-2017, état initial et plan d'action, est disponible sur le site web du Sanctuaire Agoa : <https://www.sanctuaire-agoa.fr/editorial/qui-sommes-nous>

Contact presse

Axelle Dorville, chargée de communication du Sanctuaire Agoa / 0696 38 58 58
axelle.dorville@ofb.gouv.fr